

**DEPARTEMENT DES
ARDENNES**

VILLE DE RETHEL

Délibération n° 35

**Date de convocation
2 avril 2021**

Séance du 10 avril 2021

**Extrait du Procès - Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt et un, le dix avril à 9 H 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé dans les Salons
d'Honneur de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO
Joseph, Maire**

PRESENTS :

Mmes, MM. AFRIBO-MASSON-CHEVALLOT BEROUX-
STEVIGNON-DEMENGEOT-LÉCAILLE-GRENIER-
TRUCHASSOU-LARANGE-MERCIER-BALDO-THOMAS-
DELAPLACE-DEVIE-DAPREMONT-LANGONNIER-
VANGIERDEGOM-PERARD-DERIS-RICHARD-DUPONT-
AVERLY-VUARNESON-BOCAHUT-BRUNIN-MERIEUX

ABSENTS OU EXCUSES :

M. POLLET (pouvoir à M. VANGIERDEGOM)
M. BINET (pouvoir à M. AFRIBO)
M. ULPAT (pouvoir à M. AVERLY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme RICHARD

**OBJET : Contrat de ville du quartier « Cœur de vie » - Appels à projet -
Participation de la Ville 2021**

Exposé : Dans le cadre de l'appel à projet annuel relatif au contrat de ville de Rethel,
des actions sont menées par des associations ou organismes à destination des habitants du
quartier prioritaire Cœur de Vie.

La Ville de Rethel participe au financement, au même titre que la Communauté de
communes du Pays rethélois et que l'Etat. Le montant financier versé par la Communauté de
communes et par la Ville de Rethel doit être équivalent aux crédits mobilisés par l'Etat.

Considérant les projets déposés, l'enveloppe prévisionnelle de subventions pour la
Ville de Rethel s'établit à 24 124 €.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la signature du Contrat de Ville de Rethel et du Pays rethélois le 6 juillet 2015,

Considérant que, dans le cadre de l'appel à projets annuel relatif au contrat de ville de Rethel, des actions à destination des habitants du quartier prioritaire « Cœur de vie » sont mises en place par des associations et organismes qualifiés,

Considérant la participation de la Ville de Rethel à la mise en œuvre des objectifs et actions du contrat de ville,

Vu les dossiers remis dans le cadre de l'appel à projets,

Vu le tableau annexé à la présente délibération,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Sur avis favorable de la commission des Finances,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

APPROUVE le versement des aides, au titre de l'appel à projets 2021, du contrat de ville pour les dossiers présentés dans le tableau ci-dessous :

Porteur du projet	Intitulé de l'action	Participation ANCT	Participation EPCI	Participation commune
Philharmonie Sud Ardennes	<i>Orchestre à l'école</i>	1 572,00 €	1 572,00 €	- €
ANPAA	<i>Moins Addict à Rethel</i>	4 567,00 €	3 633,00 €	2 700,00 €
Seniors 08	<i>Bien vivre sa retraite</i>	4 000,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €
Association de loisirs créatifs de Novy-Chevrières	<i>Ateliers Créatifs en DUO Parent/enfant</i>	1 500,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €
Compagnie On Regardera Par le Fenêtre	<i>L'Art d'être parent, l'Art d'être enfant</i>	3 000,00 €	3 000,00 €	2 100,00 €
Compagnie Les Enfants Sauvages	<i>Ensemble, Racontons Rethel</i>	3 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Servir Les Arts en Pays Rethélois	<i>Ateliers d'expression créatifs</i>	500,00 €	1 000,00 €	1 412,00 €
Servir Les Arts en Pays Rethélois	<i>Slam Vidéo</i>	500,00 €	1 000,00 €	1 412,00 €
Biscara	<i>Caravane Musicale</i>	3 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €

Roller Hockey Ardennes	<i>Sport de Vie</i>	1 000,00 €	1 500,00 €	- €
Parenthèse de Rethel	<i>Evénements conviviaux</i>	2 520,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €
Association Mélodieball	<i>Rethel au rebond</i>	2 000,00 €	2 000,00 €	- €
Rethel Jeunes 70	<i>Sport de Rue</i>	1 400,00 €	700,00 €	700,00 €
Rethel Handisport	<i>Les Paralympiades « Cœur de Vie »</i>	4 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Couples et Familles	<i>Accueil et écoute de proximité</i>	1 625,00 €	- €	1 000,00 €
CAIDFF	<i>Permanences d'accès aux droits et lutte contre les violences sexistes dans le sport</i>	3 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €
France Victimes 08	<i>Soutien aux victimes d'infractions</i>	- €	- €	800,00 €
CC du Pays rethélois	<i>Fonds de Participation des Habitants</i>	- €	2 000,00 €	- €
Espace Environnement 08	<i>Avancer ensemble</i>	2 500,00 €	2 500,00 €	- €
MOBIL'ARDEN	<i>Plateforme de Mobilité</i>	6 865,00 €	6 865,00 €	- €
CC du Pays rethélois	<i>Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale</i>	9 511,00 €	14 257,00 €	- €

	Participation totale
PARTICIPATION VILLE	24 124 €
PARTICIPATION PAYS RETHELOIS	53 027 €
PARTICIPATION ANCT	56 060 €
TOTAL	133 211 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au versement des subventions,

DIT que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2021,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire
Compte-tenu de la transmission
en sous-préfecture de Reethel, le 15 AVR. 2021
de la publication, le 15 AVR. 2021
Fait à Reethel, le 15 AVR. 2021

Le Maire
Joseph AFRIBO

